Conseil des droits de l’homme

29e session du Groupe de travail chargé de l’examen périodique universel

**Liechtenstein**

Genève, le 24 janvier 2018

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse salue la délégation de la Principauté du Liechtenstein et la remercie pour son rapport national.

La Suisse félicite le Liechtenstein pour son engagement en faveur de la protection et de la promotion des droits de l’homme au sein des organes multilatéraux. Nous saluons également les efforts de longue date déployés par le Liechtenstein en faveur de l’état de droit et son engagement important contre l’impunité. La Suisse souligne à cet égard le rôle clé joué par le Liechtenstein dans la création du mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d’aider à juger les personnes qui en sont responsables.

Quant aux efforts déployés par les autorités au niveau national, la Suisse prend note des mesures positives que le Liechtenstein a mis en œuvre pour la promotion de l’égalité des sexes. **Elle recommande au Liechtenstein de poursuivre ses efforts et d’adopter une stratégie nationale d'égalité des genres et pour les droits des femmes, dont la mise en œuvre permettrait, entre autres, une participation accrue des femmes à la vie publique et politique, une conciliation travail-vie privée adaptée, un accès à l'avortement moins restrictif et une réduction continue de la violence domestique**.

Monsieur le Président, nous vous remercions.